

Rapport P-273 A de la commission des pétitions chargée d'examiner la pétition P-273 intitulée: «Pour des ralentisseurs aux avenues Soret et Ernest-Pictet et à la rue Châtelain»

*CONCLUSIONS*

(acceptées par le Conseil municipal lors de la séance du 15 octobre 2012)

Le Conseil municipal renvoie la pétition P-273 au Conseil administratif.